

DOSSIER DE PRESSE

LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Forum de la Paix et Congrès national

9, 10 et 11 octobre 2026 · Port-de-Bouc



FORUM DE LA PAIX

9 octobre

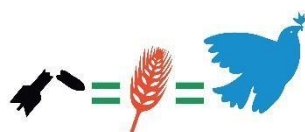


CONGRÈS NATIONAL

10 et 11 octobre

CONTACT PRESSE

Michel DOLOT · 06 79 53 96 41



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

« Reconstruire l'avenir : l'urgence d'une révolution pacifiste et écologique »

Le vieux monde s'effondre sous le poids de ses propres excès. Nous sommes confrontés à une crise systémique profonde. L'effondrement de la biodiversité, le chaos climatique, les pollutions parfois éternelles et l'extractivisme effréné qui épuise les ressources naturelles ne sont pas des fatalités, mais les symptômes d'un système à bout de souffle qui sacrifie le vivant sur l'autel du profit. Cette prédation généralisée que se dispute les dominants, nourrit les tensions géostratégiques, amplifie les crises sociales, économiques, politiques et écologiques. Elle fait vivre à l'humanité des inégalités insupportables de la pauvreté de la misère, des barbaries guerrières, des génocides... Face à l'urgence, les logiques de puissance et la loi du plus fort sont des impasses mortifères. La Terre ne négociera pas. Notre survie exige une rupture totale, radicale et immédiate avec ces modes de vie destructeurs.

Pourtant, le désespoir n'est pas une option. Une révolution culturelle est déjà en marche. Partout, aux marges de ce monde sordide, des femmes et des hommes réinventent le quotidien, produisent autrement et sont au monde différemment. Ils prouvent qu'une autre voie est possible. Au niveau international, l'ONU et le droit international demeurent des remparts indispensables, les fruits laborieux d'une volonté universelle de repousser la barbarie. Ce n'est pas le moment de reculer face aux forces réactionnaires, c'est le moment d'accélérer. La réconciliation de l'humanité avec elle-même et avec le vivant n'est pas une utopie lointaine : c'est un chantier déjà ouvert dont nous devons, ensemble, définir les prochaines étapes.

C'est avec cet optimisme de combat et cette exigence de paix que le **Mouvement de la Paix** vous donne rendez-vous le **9 octobre à Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône)** pour le forum « **Et si l'ONU n'existait pas** ».

Placé à la veille de notre **Congrès national** (les 10 et 11 octobre au même endroit), cet événement majeur réunira d'éminents chercheurs, universitaires, diplomates et responsables d'ONG. Il ne s'agira pas seulement de défendre une institution, mais de la réinventer et de propulser le pacifisme comme la seule force politique et citoyenne capable de guider l'humanité à travers les tempêtes du siècle. Rejoignez-nous pour désarmer les esprits, protéger les peuples et bâtir, enfin, une sécurité humaine universelle. »

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

« Et si l'ONU n'existait pas » : Le Mouvement de la Paix appelle à une insurrection pacifiste mondiale face à la loi du plus fort.

PARIS, le 2 octobre 2026 – Alors que le multilatéralisme subit des attaques d'une violence sans précédent et que la géopolitique mondiale régresse vers la barbarie du plus fort, le Mouvement de la Paix sonne l'alarme. L'organisation ouvrira son Congrès national à Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône) le 9 octobre prochain par un forum au titre provocateur et crucial : « Et si l'ONU n'existait pas ? ». L'objectif : acter la rupture avec un modèle mondialisé à bout de souffle et imposer la paix comme une urgence politique absolue.

Pour le Mouvement de la Paix, les guerres modernes et la poly crise qui sévit ne sont pas des fatalités, mais les symptômes d'un même mal : la prédation généralisée, la course aveugle au profit, et leur cortège de misère, de pauvreté d'inégalités et d'injustice dans l'impunité des crimes de guerre et contre l'humanité.

« Le tout-militaire est une impasse mortifère. Prétendre garantir la sécurité par la course aux armements est un mensonge politique. La véritable sécurité humaine se construira par le droit, la justice sociale et le désarmement, ou elle ne se construira pas », affirme la direction du Mouvement.

Face au cynisme des puissances dominantes qui paralysent l'ONU et son Conseil de sécurité, le Mouvement de la Paix oppose un optimisme de combat. L'organisation rappelle que l'ONU est le fruit de la volonté des peuples et reste leur rempart indispensable contre les impérialismes. Il ne s'agit plus de réformer à la marge, mais d'engager une révolution culturelle globale pour réconcilier l'humanité avec elle-même et avec l'ensemble du vivant.

Chercheurs, universitaires et ONG pour comprendre, proposer et agir.

Ce forum du 9 octobre réunira experts, intellectuels et acteurs de terrain pour disséquer les blocages du droit international, jeter les bases d'un nouveau multilatéralisme et inviter la société civile à se mobiliser. Dans la foulée, les 10 et 11 octobre, le Congrès national scellera un programme d'action offensif pour faire du Mouvement de la Paix une force pacifiste et citoyenne incontournable pour quitter l'ère de la force, des dominations et des guerres vers celle de la justice, des coopérations et de la paix.

La paix n'est pas une utopie, c'est le choix de la survie. « La Paix ça urge ! »

Infos pratiques :

- ❖ **Le Forum « Et si l'ONU n'existait pas ? »** sera ouvert au public.
Programme détaillé en pièce jointe.
- ❖ **Date et lieu du forum :**
9 octobre - Salle Youri Gagarine - 30 rue Charles Nédélec, 13 110 Port-de-Bouc.
- ❖ **Date et lieu du Congrès :** Le Congrès National se déroulera les 10 et 11 octobre aux Aiguades, 1 Rue Gabriel Péri, 13 110 Port-de-Bouc.
- ❖ **CONFÉRENCE DE PRESSE : 11h30 Maison des Associations « Madeleine Michel »** rue Charles Nédélec 13 110 Port-de-Bouc, à proximité immédiate de la salle Gagarine.
- ❖ **Accréditations :** merci de confirmer votre présence ou vos demandes d'interviews auprès du contact presse.
- ❖ **Contact presse :** Michel DOLOT, 06 79 53 96 41 - Martial PASSI, 06 38 91 09 80.



LES SOURCES DE PARALYSIE DE L'ONU

L'ONU AUJOURD'HUI : COMMENT DÉFENDRE LE DROIT INTERNATIONAL FACE À L'INJUSTICE ?

Restaurer l'autorité du droit quand les puissances le violent impunément.

Le dilemme central auquel l'ONU est aujourd'hui confrontée réside dans le fait qu'elle repose sur l'hypothèse selon laquelle « les grandes puissances accepteront elles aussi d'être liées par les institutions ». Or, lorsque les membres permanents du Conseil de sécurité deviennent eux-mêmes les auteurs de violations des règles, cette hypothèse s'effondre totalement. Nombreuses sont les atteintes aux principes d'égalité souveraine et d'interdiction du recours à la force inscrits dans la Charte des Nations Unies. Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a publiquement averti que « l'État de droit est en train d'être remplacé par la loi de la jungle », que les violations restent sans réponse et que l'impunité se propage.

Avec la participation de Pr Rafaëlle Maison et Pr Raphaël Porteilla, auteurs et universitaires reconnus. Modératrice : Annie Fiore (journaliste).

Pr Rafaëlle MAISON

Rafaëlle Maison est agrégée des facultés de droit, professeur de droit international public. Elle enseigne à l'Université Paris-Saclay (anciennement Paris-Sud).

Ses travaux se concentrent principalement sur :

- **Le droit international humanitaire et les conflits armés**, notamment la question de l'agression, de l'occupation et de la colonisation.
- **La responsabilité internationale de l'Etat et de ses agents**, en particulier les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, le génocide et la torture.
- **La question de Palestine**, qu'elle analyse sous l'angle du droit international.
- **Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et ses tentatives d'effacement** (Palestine mais aussi Nouvelle-Calédonie, critique de la « guerre contre le terrorisme »)

Sur la question de Palestine, elle a publié, depuis décembre 2023, plusieurs articles pour la Revue *Orient XXI* (accessibles en ligne) et plusieurs tribunes pour *l'Humanité*. Elle est aussi intervenue dans les médias indépendants sur le génocide de Gaza, le droit du peuple palestinien à disposer de lui-même, la torture systémique dans les prisons israéliennes, et les tentatives récentes de subversion du droit international (déclaration de New-York, « plan Trump pour Gaza »). Elle s'intéresse également aux dimensions économiques de la domination des peuples (dette, mesures coercitives unilatérales, investissements étrangers).

Contact : rafaelle.maison@universite-paris-saclay.fr

Pr Raphaël PORTEILLA

Raphaël Porteilla est un universitaire français, professeur de science politique à l'Université Bourgogne-Europe à Dijon et chercheur au CREDESPO (Centre de Recherche et d'Étude en Droit et Science Politique).

Il est spécialiste des institutions politiques comparées et des relations internationales. Depuis plus de vingt ans, il travaille sur la région Israël-Palestine et enseigne à l'Université palestinienne de Birzeit en Cisjordanie depuis 2007, dans le cadre d'une convention entre les deux universités. Il est également membre de l'Institut de Recherche sur la Résistance Non-violente des Conflits (IRNC).

Ses recherches s'articulent autour de plusieurs axes :

- **Conflit israélo-palestinien** : il a codirigé l'ouvrage *Quel État ? Pour quelle Palestine ?* (L'Harmattan, 2011) et publié des articles sur le concept d'apartheid israélien ou le droit à l'autodétermination du peuple palestinien. Il vient de publier en juin avec un de ses collègues : *Le conflit israélo-palestinien à la lumière des événements du 7 octobre 2023*

- Afrique du Sud : auteur de plusieurs ouvrages sur le pays, notamment sur sa transition démocratique et son long chemin vers la démocratie.
- Culture de la paix et non-violence : il travaille sur ces thématiques, comme en témoigne l'ouvrage collectif *Afrique et paix. De la gestion des crises à la culture de la paix* (2025).
- Peuples autochtones : co-auteur de *La nouvelle question indigène* (2006).

Au-delà de ses travaux académiques, il est engagé dans le débat public. Il intervient régulièrement dans les médias sur des sujets de politique intérieure française ou de géopolitique, et participe à des conférences publiques organisées par des associations comme l'AFPS (Association France Palestine Solidarité) sur le conflit israélo-palestinien.

Contact : raphael.porteilla@u-bourgogne.fr

Annie FIORE : Journaliste indépendante- Modératrice

Annie Fiore, journaliste indépendante, a couvert la 1ère Intifada en tant qu'envoyée spéciale des magazines Révolution, l'Humanité Dimanche, Le Monde Diplomatique, Jeune Afrique Economie. En 1994 elle publie "*Rêves d'indépendances*" chez l'Harmattan et en 2018 "*La Grande marche du retour*" aux Editions Transit-La Courte Echelle. Annie Fiore est titulaire d'un master de Droit Humanitaire International.

Deuxième table ronde

14h-15h45



ça urge!

FORUM
DE LA
PAIX
PORT DE BOUC



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

SÉCURITÉ DE L'ÉTAT
VERSUS SÉCURITÉ HUMAINE

COMMENT ALLIER SÉCURITÉ DE L'ÉTAT ET SECURITE HUMAINE ?

Faire de la protection des populations non plus une limite à la souveraineté, mais sa raison d'être.

Allier sécurité de l'État et sécurité humaine suppose de dépasser l'opposition classique entre souveraineté et droits des personnes. La sécurité de l'État ne doit pas être une fin en soi, mais un moyen de garantir la protection des populations. Cela implique que la raison d'être de la souveraineté devienne la sécurité humaine : protéger les individus contre la violence, la pauvreté, les maladies, les catastrophes et les violations de leurs droits. Concrètement, cela exige des institutions légitimes, redevables et respectueuses des libertés, ainsi qu'une coopération internationale fondée sur la responsabilité partagée. La sécurité devient alors non plus une limite à la souveraineté, mais sa justification première.

Cette table ronde réunira M. Cyrille Cosme, Directeur pour la France de l'OIT, Mme Sylvie Brigot, Directrice d'Amnistie International France, ainsi que M. Daniel Durand, Président honoraire du Mouvement de la Paix, chercheur et Président de l'IDRP (Institut de Documentation et de Recherche sur la Paix), Guillaume du Souich, conseiller municipal de Villejuif (94). Modération : Mme Arielle Denis.

Cyril COSME

Cyril COSME est une personnalité française spécialisée dans les questions sociales et de travail, actuellement directeur du bureau pour la France de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Il est diplômé de Sciences Po Paris et ancien élève de l'École nationale d'administration (ENA).

Il débute au ministère du Travail, puis rejoint en 2000 le Secrétariat général aux affaires européennes,

Il a été conseiller pour l'emploi et les affaires sociales à l'ambassade de France à Washington de 2009 à 2012. Il est également l'auteur d'une étude sur la politique de la ville et l'expérience américaine publiée en 2012 par La Documentation française.

Depuis 2014, il dirige le bureau de l'OIT pour la France. À ce titre, il intervient régulièrement dans les médias et lors de conférences pour analyser l'évolution du dialogue social, la protection sociale et l'avenir du travail.

Contact : cosme@ilo.org

Sylvie BRIGOT

Madame Brigot compte plus de 25 ans de carrière en tant que militante et dirigeante dans le domaine des droits humains et la sécurité humaine.

Elle s'est considérablement impliquée dans la lutte contre les mines antipersonnel et les armes à sous-munitions. Elle a soutenu aussi la campagne ICAN (prix Nobel de la paix 2017) pour l'interdiction des armes nucléaires.

- **Débuts et ICBL** : Elle a commencé à travailler pour **Handicap International** au milieu des années 1990, avant de rejoindre en 2001 la **Campagne internationale pour interdire les mines** lauréate du prix Nobel de la paix en 2006. (**ICBL**) Elle en est devenue la directrice générale en 2006, puis a dirigé l'entité issue de sa fusion avec la Coalition contre les armes à sous-munitions (ICBL-CMC) jusqu'à fin 2014 .
- **Amnesty International France** : Depuis juin 2016, elle est à la tête d'**Amnesty International France**.
- **Engagements actuels** : Ils se situent au sein des thématiques historiques d'Amnesty telles que la protection des défenseur-e-s des droits humains ou la liberté d'expression, ses activités englobent aujourd'hui des enjeux plus larges comme la lutte contre les discriminations et le racisme, la protection des civils, la justice internationale et la préservation de l'espace civique.

En novembre 2013, elle a été décorée de la **Légion d'honneur** pour son travail en faveur du désarmement.

Contact : sylviebrigot@gmail.com

Daniel DURAND

Monsieur Durand est un chercheur français en relations internationales et militant pacifiste,

Ancien instituteur de formation, il a obtenu un DEA en « relations internationales et défense » à l'Université de Grenoble en 2002, Il a été secrétaire national du Mouvement de la paix de 1987 à 2002

Il préside actuellement l'**Institut de documentation et recherches sur la paix (IDRP)** et anime un blog de relations internationales (<https://culturedepaix.blogspot.com/>)

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur les conflits, le désarmement et les institutions internationales

- **Irak : qui a gagné ?** (2003) : Une analyse de la guerre d'Irak et de l'émergence d'un « nouveau pacifisme ».
- **Changer le monde, changer l'ONU ?** (2006) : Sur les institutions internationales.
- **Désarmer ou périr** (2008) et **Désarmement nucléaire, le rebond** (2010).
- **1914-1918, cent ans après, la paix !** (2018).
- **Dessine-moi une colombe** (2023) Une histoire du Mouvement de la Paix de 1948 à 2000
- **La paix, c'est mon droit !** (2023).
- **ONU- droit international, notre maison commune, notre avenir** (2025)

Contact : ddurand42@gmail.com

Guillaume DU SOUCH

Conseiller municipal de Villejuif (94), délégué à l'éducation populaire et à la Culture de la Paix.

Contact : nouss@mvtpaix.org

Arielle DENIS : Modératrice.

Madame Denis est une journaliste, chercheuse et militante pacifiste française. Elle est une figure engagée dans le mouvement pour la paix et le désarmement.

Elle a été **co-présidente du Mouvement de la Paix français** pendant dix ans, jusqu'en 2010. À ce titre, elle a notamment animé le collectif national contre le sommet de l'OTAN à Strasbourg en 2009.

ICAN (Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires) : De 2011 à 2016, elle a été **directrice de campagne pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique** au sein d'ICAN, la coalition qui a reçu le prix Nobel de la paix en 2017.

Bureau international de la paix (IPB) : Depuis octobre 2022, elle est **vice-présidente de l'IPB**, après avoir été membre de son conseil d'administration et avoir géré son bureau de Genève.

Elle est l'auteure de plusieurs livres et articles, dont notamment **Mondialiser la paix** (2000). Dans cet ouvrage, elle analyse les causes profondes des conflits et propose de remplacer la culture de la guerre par une « culture de la paix », en promouvant une approche de « paix positive ». Elle a également traduit des ouvrages de l'anglais vers le français, notamment des recueils de poésie protestataire américaine.

Contact : adenis@poletransition.fr



ça urge !



DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE

COMMENT LA SOCIÉTÉ CIVILE « PRODUIT » DU DROIT INTERNATIONAL ?

De l'indignation citoyenne à la norme juridique contraignante.

La société civile produit du droit international par un processus de pression normative qui va de l'indignation citoyenne à la norme contraignante. Face à une injustice (guerre, catastrophe humanitaire, violation des droits), des ONG, mouvements sociaux et coalitions transnationales mènent campagne, mobilisent l'opinion et interpellent États et organisations internationales. Cette indignation se traduit ensuite en expertise : la société civile documente les violations, propose des textes, participe aux conférences diplomatiques et pèse sur les négociations (Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel, des armes nucléaires, Cour pénale internationale, Traité sur le commerce des armes). Elle contourne parfois les blocages étatiques par des coalitions innovantes et assure le suivi de l'application des normes. Elle ne crée donc pas directement le droit, mais elle en est le moteur politique et technique : elle transforme l'émotion morale en obligation juridique, puis veille à ce que les États y soient tenus.

Interviendront Mr Roland Nivet pour le Mouvement de la Paix, Mr Jean-Marie Collin pour la campagne ICAN, Mr Laurent Belsola, maire de Port de Bouc signataire de l'appel des villes pour le TIAN, Mme Annick Suzor-Weiner pour PUGWASH et IDN. Modératrice : Mme Edith Boulanger, Rédactrice en chef de Planète Paix.

Roland NIVET

Monsieur Nivet est le principal dirigeant actuel du **Mouvement de la Paix** en France, occupant les fonctions de **cosecrétaire national et porte-parole national**.

En tant que porte-parole national du Mouvement de la Paix, il est l'une des figures centrales du mouvement pacifiste français et coordinateur des comités de paix en Bretagne.

Il se consacre depuis longtemps à la promotion du **désarmement nucléaire**, s'opposant à la modernisation de l'arsenal nucléaire français, et appelant la France à signer le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN).

Il représente régulièrement le Mouvement de la Paix français dans diverses conférences internationales (telles que les conférences contre les bombes A et H à Hiroshima et Nagasaki), et intervient lors de réunions liées aux Nations Unies, appelant à la solidarité mondiale pour promouvoir l'élimination complète des armes nucléaires.

En 2017, il a participé en tant que co-auteur à la publication du « Livre blanc pour la paix », fruit d'un travail collectif de plus de quarante organisations, présentant des propositions concrètes pour construire la paix.

Contact : roland.nivet@gmail.com

Jean-Marie COLLIN

Monsieur Collin est un spécialiste français du désarmement nucléaire et de la non-prolifération, principalement connu pour être le **directeur d'ICAN France**, la branche française de la Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires.

Contact : jeanmarie@icanfrance.org

Il dirige la branche française de cette campagne qui a reçu le **prix Nobel de la paix en 2017**.

C'est un chercheur associé au **GRIP** (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité) et consultant indépendant sur les questions de défense et de sécurité internationale.

Son expertise est reconnue : Il travaille depuis plus de 20 ans sur la dissuasion nucléaire. Il a participé aux négociations du **Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN)** à l'ONU et a contribué au rapport mondial *Nuclear Weapons Ban Monitor*.

Il a publié plusieurs ouvrages de référence, dont :

- **La Bombe, l'univers opaque du nucléaire** (2009). ○ **Arrêtez la Bombe !** (2013), co-écrit avec Paul Quilès et le général Bernard Norlain.

- ***L'illusion nucléaire : la face cachée de la bombe atomique*** (2018)
- ***Sous le sable la radio activité*** (*Les déchets des essais nucléaires français en Algérie 2020*) Analyse au regard du *Traité sur l'interdiction des armes nucléaires* coréalisée avec Patrice Bouveret.

Pr Annick SUZOR-WEINER

Madame Suzor-Weiner est une physicienne française, professeure émérite à l'Université Paris-Saclay, dont le parcours combine recherche de haut niveau, diplomatie scientifique et engagement pour la paix.

Ancienne élève de l'École normale supérieure (promotion 1969), elle obtient son doctorat en physique en 1979. Elle devient Professeure à l'Université Paris-Sud XI (devenue Paris-Saclay), elle est spécialisée en physique atomique et moléculaire. Elle a supervisé 13 thèses et co-signé près de 100 articles, publiant notamment dans *Nature*, *Science* et *Physical Review Letters*.

Elle a été vice-présidente chargée des relations internationales de l'Université Paris-Sud (2005-2009) et viceprésidente de l'Union internationale de physique pure et appliquée (2005-2008) .

Conseillère scientifique : De 2009 à 2013, elle a été conseillère pour la science et la technologie à l'**Ambassade de France à Washington**.

Depuis 2016, elle coordonne pour l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) le programme **AIMES** d'accueil et d'intégration des étudiants en exil dans l'enseignement supérieur francophone.

Elle a été nommée **Chevalier de la Légion d'honneur** en 2011.

Elle est une figure active du mouvement **Pugwash** (prix Nobel de la Paix 1995), dont elle a été **présidente de Pugwash-France** et en est aujourd'hui vice-présidente. Elle participe aussi aux travaux d'Initiatives pour le Désarmement Nucléaire (IDN) dont elle est vice-présidente.

Elle a co-écrit avec Jacques Bordé « *Les scientifiques face à l'armement et au désarmement* » (2019) et participe régulièrement à des conférences sur les conséquences environnementales des armes nucléaires.

Contact : annick.weiner@gmail.com

Laurent BELSOLA

Laurent Belsola est le **maire (PCF) de Port-de-Bouc**, la commune des Bouches-du-Rhône qui accueille le forum et le congrès du Mouvement de la Paix. Il a été réélu au premier tour lors des élections municipales de mars 2026.

Dans sa gouvernance Il met l'accent sur la « **proximité** », affirmant vouloir être un « maire de terrain » que les habitants peuvent interpeller directement, et organise régulièrement des réunions de quartier et des permanences en mairie.

En septembre 2025, alors que le gouvernement français demandait aux préfets d'interdire l'affichage du drapeau palestinien sur les bâtiments publics, il a insisté pour hisser le drapeau palestinien devant la mairie de Port-de-Bouc, qualifiant cette interdiction de « polémique stérile » et soulignant qu'il s'agissait d'un « symbole de paix »

Il se concentre sur la rénovation urbaine (comme le projet ANRU), l'amélioration des infrastructures de transport (le projet de contournement routier), le logement, les services publics et la cohésion sociale.

Membre de l'association des maires pour la Paix, il est signataire de l'appel des villes pour le TIAN et est investi dans les campagnes pour que la France participe aux processus qui entourent le traité d'interdiction des armes nucléaires.

Contact : belsola.laurent@neuf.fr

LE CONCERT

Il sera donné par le groupe PASAPAZ à 20 h 45 sur la scène de salle Youri Gagarine.

Il s'agit d'un ensemble vocal (chœur) engagé qui réunit des chanteurs et musiciens bénévoles.

Pasàpaz est un chœur de polyphonies du monde basé dans le Luberon, dans le Vaucluse.

Fondé en septembre 2017, il est dirigé par Robert Nageli.

Le groupe rassemble une vingtaine à une trentaine de chanteurs et musiciens qui s'investissent de manière bénévole.

Le chœur porte des valeurs d'humanisme, de paix, de non-violence et d'ouverture aux autres. Il se produit souvent lors de concerts solidaires, par exemple au profit d'Amnesty International ou pour soutenir des causes humanitaires.

Leur répertoire est constitué de polyphonies populaires du monde, de reprises et de compositions originales en français, avec des messages porteurs d'espoir.

Le groupe se produit régulièrement. Par exemple, un concert solidaire a été donné le dimanche 26 avril 2026 au Temple de Lourmarin, au profit d'Amnesty International et du collectif AGIR.

Contact : Pitchounour@gmx.com

